

VISIOMED GROUP

Société anonyme
Siège social : 112, avenue Kléber - 75116 PARIS
514 231 265 R.C.S. PARIS
(la "Société")

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDÉ

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Conformément aux prescriptions légales, nous vous rendons compte de l'activité de la société "VISIOMED GROUP" au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et des résultats consolidés de cet exercice.

1. SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2016 :

1.1 Évolution du Groupe par activité :

Le tableau ci-après synthétise l'évolution du chiffre d'affaires consolidé du Groupe par branches d'activités et par canal de distribution étant précisé que les chiffres ci-après correspondent à des montants consolidés et que le périmètre de consolidation est celui décrit à l'article 3 ci-après:

Chiffre d'affaires en M€ Normes françaises	2016-12	2015-12
Autodiagnostic médical	4,9	5,7
Bien être	3,4	4,1
Produits distribués	1,0	1,0
Divers	0,2	0,1
	9,5	10,9
Santé	6,1	6,5
Grande Distribution	1,4	1,8
Export	1,8	2,6
Autres	0,2	0,0
	9,5	10,9

En 2016, dans un contexte difficile, l'activité du Groupe a été impactée par les événements suivants :

- Une activité plus faible que d'habitude dans le secteur de la pharmacie durant les 4 derniers mois de l'année, ce secteur continuant sa politique de réduction de stocks. Le groupe a néanmoins maintenu ses parts de marché sur ses produits phares dans un environnement concurrentiel croissant.
- Une baisse des ventes en Puériculture (- 400 k€) suite aux difficultés rencontrées par différentes enseignes. Ce secteur est actuellement en phase de consolidation accélérée.
- L'absence de ventes exceptionnelles à l'international telles que celles de septembre 2015 ne se sont pas renouvelées en 2016 : impact 400 K€.
- La politique de prix de vente a permis de rétablir la marge qui s'établit à 51%, (49 % en 2015), malgré une parité EUR/USD défavorable.

L'évolution de l'activité des entités du Groupe est résumée ci-après :

- La société « VISIOMED GROUP », la société mère du groupe, spécialisée dans les produits de santé et de bien-être, a réalisé (comme indiqué plus en détail au paragraphe 2 A. du présent rapport) un chiffre d'affaires en baisse de 6 %. Hors événements non récurrents et évoqués ci-dessus, le chiffre d'affaires reste au même niveau.
- La société « VISIOMED », spécialisée dans la distribution de produits de thermométrie sans contact aux pharmacies et comprenant la majeure partie du chiffre d'affaires à l'international, a réalisé, hors événements ci-dessus, un chiffre d'affaires en baisse (- 4 %). En incluant les événements mentionnés ci-dessus, la baisse du chiffre d'affaires est de 12%
- La société « IN-PHARMA » n'a plus d'activité depuis novembre 2013.
- La société Bewell Connect Corp., créée aux États-Unis en 2015, dont les bureaux sont implantés à Boston, Mass., n'a pas généré de chiffre d'affaires en 2016.
- La société Visiomed do Brasil, acquise en mai 2016, basée à Maringa, Brésil, n'a pas généré de chiffre d'affaires en 2016.

1.2 EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2016 POUR LE GROUPE :

Toujours leader en Thermométrie sans contact :

Le Groupe a maintenu sa part de marché dans sa marque phare, Thermoflash ® (source IMS, mai 2016), malgré une conjoncture difficile, une concurrence accrue et une météo clémente.

Présence dans la Distribution Spécialisée

Visiomed Group est toujours présent chez les grands acteurs du web (Amazon.com, Allobébé.fr, Vert Baudet et Fnac.com).

Partenariats prometteurs à l'International

Visiomed Group a conclu des accords de partenariats qui enrichissent son réseau de distribution au Moyen Orient.

Accroissement des dépenses Marketing pour développer la visibilité

La visibilité du Groupe a été accrue grâce à une démarche continue en marketing. De façon à débiter la communication concernant les services, Visiomed a réalisé une campagne publicitaire Grand Public portant sur les services BewellConnect ® et Bewell Checkup ®.

Les dépenses de marketing ont ainsi progressé de 50 %, à 4,7 M€ (incluant des participations à des salons de renommée internationale, comme le Consumer Electronic Show (CES) à Las Vegas, MEDPI, MEDICA, par exemple).

Accroissement de l'effort de recherche et développement

De façon à développer et renforcer les services liés à la gamme de produits santé connectée, le Groupe a accentué son effort en matière de recherche et développement.

L'équipe est composée d'un médecin, responsable scientifique, assurant la direction médicale du Groupe, accompagné d'une équipe d'ingénieurs et développeurs, internes et externes.

Le montant des dépenses de Recherche et Développement qui sont activées s'élèvent à 419 446 euros en valeur brute, correspondant à des travaux effectués par des sous-traitants, et le montant des dépenses passées en charge s'élève à 2 107 K€.

Abandons de créances

La société Visiomed Group a consenti un abandon de créances à caractère financier avec retour à meilleure fortune, en faveur de ses filiales, Visiomed SAS pour 4 355 000 € et In Pharma SAS pour 12 000 €, le 28 décembre 2016.

Acquisition de filiales et renforcement de participation

En mai 2016, la société Visiomed Group a acquis la société Visiomed do Brasil à hauteur de 90%, (entrée dans le périmètre de consolidation de l'exercice) pour 218 €. Une augmentation de capital est intervenue sur Visiomed do Brasil en septembre 2016 souscrite à hauteur de 90 % par Visiomed Group (pour 150 347 €). Un écart d'acquisition a été constaté pour 12 267 euros (se référer au paragraphe relatif aux immobilisations incorporelles pour plus de détails).

Visiomed Group a augmenté sa participation dans la société M.I.S. (Medical Intelligence Service) au cours de l'exercice 2016 passant d'une quote-part de 14,29 % à 25 % (cela a entraîné pour Visiomed Group un décaissement de 249 850 €. La société Medical Intelligence Service est consolidée pour la première fois sur l'exercice 2016 (par la méthode de la mise en équivalence) – se référer aux paragraphes sur le périmètre de consolidation et sur les écarts d'acquisition). Les titres mis en équivalence présentent une valeur nette comptable de 42 115 € au 31 décembre 2016, un écart d'acquisition a été constaté pour 422 520 euros et une quote-part de résultat mis en équivalence a été constatée pour <35 365 euros>.

Opérations sur le capital

La société "VISIOMED GROUP" a réalisé les opérations en capital suivantes :

Par délégation de l'Assemblée générale du 29 septembre 2016, le conseil d'administration du 21 octobre 2016 a décidé la réduction du capital social d'un montant de 12 743 128 euros par apurement du report à nouveau, par réduction de la valeur nominale de l'action à 0,50 €.

Par délégation de l'Assemblée générale du 29 septembre 2016, le conseil d'administration du 21 octobre 2016 a décidé l'attribution de 12 743 128 BSA²⁰¹⁶ gratuits à l'ensemble des actionnaires, cette émission s'étant traduite par la création en 2017 de 627 606 actions nouvelles, soit une augmentation de capital de 313 803 euros, assortie d'une prime d'émission de 1 035 550 euros.

BEOCABSA :

- le 6 août 2015, la société Visiomed Group a procédé à l'émission de 6 bons d'émissions d'obligations convertibles en action, assorties de bons de souscription d'action, (BEOCABSA), soit 6 tranches. Au 31 décembre 2016, les 6 tranches ont été tirées et la totalité des OCA a été convertie et 1 800 000 BSA ont été exercés. Il reste 732 227 BSA à exercer au 31 décembre 2016.
- le 12 avril 2016, la société Visiomed Group a procédé à l'émission de 1 800 bons d'émissions d'obligations convertibles en action, assorties de bons de souscription d'action, (BEOCABSA). Au 31 décembre 2016, 2 tranches, respectivement de 6 M€ et 2,6 M€ ont été tirées. 512 OCA ont été converties à fin décembre 2016 alors qu'aucun BSA n'a été exercé. A la fin de l'exercice, il restait au titre de ces deux tranches 348 OCA à convertir et 2 936 757 BSA à exercer sur cette émission.
- pour résumer :
 - au cours de l'exercice 2016, au titre des BEOCABSA visés ci-dessus, les augmentations de capital au titre de la conversion des OCA et de l'exercice des BSA ressort globalement à + 5 044

K€ assorties d'une prime d'émission de 5 194 K€ (soit la création de 3 910 493 actions nouvelles) ;

- au 31 décembre 2016, il reste globalement 348 OCA à convertir et 3 668 984 BSA à exercer.

Divers

Les sociétés Visiomed Group, Visiomed SAS et In Pharma ont déménagé du 8 avenue Kleber au 112 avenue Kléber, 75016 PARIS.

Un courrier a été reçu de l'administration fiscale le 2 décembre 2016 faisant état d'un avis de vérification de comptabilité au titre des années 2014 et 2015. Ce contrôle s'est conclu sans rectification.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA SOCIETE VISIOMED GROUP :

2.1. Évènements marquants de l'exercice pour la Société

Se référer aux événements visés à l'article 1.2 ci-dessus, à l'exception des paragraphes sur la Thermométrie et l'International.

La société Visiomed Group s'est engagée en date 28 décembre 2016 à apporter son soutien financier à ses filiales In Pharma, Visiomed SAS, Bewell Connect Corp. et Visiomed do Brasil jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2.2. Comptes annuels de la Société

Les comptes ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable.

Les comptes annuels vous donnent une connaissance complète des résultats et de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2016.

Le chiffre d'affaires H.T. de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est élevé à 4 337 644 €, contre 4 610 320 € pour l'exercice précédent, en baisse de 6 %.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 4 795 639 €, contre 4 919 369 € pour l'exercice précédent, et les charges d'exploitation ressortent à 14 611 579 €, comprenant les postes suivants :

Achats consommés	926 090
Autres achats et charges externes	8 939 880
Impôts et taxes	84 603
Salaires et charges sociales	3 375 510
Dotations aux amortissements	772 631
Dotations aux provisions sur actifs circulants	15 734
Dotations aux provisions pour risques et charges	425 071
Autres charges	72 060

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 est déficitaire de -9 815 940 €, contre un résultat d'exploitation déficitaire de -5 070 889 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort déficitaire pour -3 526 727 €, contre un résultat financier déficitaire de -2 499 477 € pour l'exercice précédent.

Les charges financières incluent des abandons de créances pour un montant total de 4 367 000 euros, en faveur de Visiomed SAS et In Pharma SAS.

Le résultat courant avant impôts ressort déficitaire pour – 13 342 668 €, contre un résultat courant avant impôts déficitaire pour – 7 570 367 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort déficitaire pour – 131 820 €, contre un résultat exceptionnel excédentaire de 15 781 € pour l'exercice précédent.

Les charges exceptionnelles incluent 145 216 € d'amortissements exceptionnels des éléments d'actifs mis au rebut, principalement du fait du déménagement dans de nouveaux locaux.

La société "VISIOMED GROUP" a bénéficié d'un crédit impôt (CIR/CII) de 444 069 € correspondants aux années 2014 et 2015, versés en décembre 2016.

Compte tenu des éléments qui précèdent, l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est traduit par une perte nette comptable de – 13 030 419 €, ainsi que vous avez pu le constater dans les documents qui ont été mis à votre disposition.

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2015 avait enregistré une perte de – 7 474 586 €.

2.3. Situation financière de la Société - Risques divers – Délais de paiement des fournisseurs - Divers :

Situation financière - Endettement :

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres s'élèvent à 10 101 438 €.

L'endettement financier de la société "VISIOMED GROUP" au 31 décembre 2016 s'élève à 3 480 000 €, soit 348 obligations convertibles à 10 000 €, (voir plus bas) selon le contrat d'émission signé le 11 avril 2016, entre Visiomed Group et un fonds d'investissement Australien, L1 Capital. Depuis le début de l'exercice 2017, l'intégralité des OCA restant au 31 décembre 2016 ont été converties.

La trésorerie brute s'élève à 5 323 006 €.

La trésorerie inclut les VMP nanties, pour un montant de 700 000 euros.

Risques divers :

Une information complète sur l'ensemble des risques affectant la société figure dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 11-230 le 17 juin 2011, disponible sur site de la Société (www.visiomed-lab.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Information sur les délais de paiement des fournisseurs :

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de la société "VISIOMED GROUP", par date d'échéance.

Dépenses et charges somptuaires (CGI, art. 223 quater et 39-4) :

Les dépenses et charges non déductibles fiscalement sont les suivantes :

- Amortissements excédentaires (article 39-4 du C.G.I.) :	19 854 €
- Taxe sur les voitures particulières des sociétés :	1 689 €
- Provisions et charges à payer non déductibles :	1 620 €
- Amendes et pénalités :	5 891 €

Nous vous demanderons, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, d'approuver le montant des charges relevant de l'article 39-4 du CGI de 19 854 € et l'impôt sur les sociétés théorique correspondant de 6 618 €.

Rappel des dividendes distribués :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il vous est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des 3 précédents exercices sociaux.

2.4 Évolution récente et perspectives d'avenir de la Société :

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Des augmentations de capital sont intervenues post clôture au titre de :

- l'exercice des BSA 2016 attribués gratuitement aux actionnaires en 2016 ayant entraîné la création de 627 606 actions nouvelles soit une augmentation de capital de 313 803 euros, assortie d'une prime d'émission de 1 035 550 euros.
- tirage de 300 OCABSA (au titre du second engagement – se référer au paragraphe sur les obligations convertibles en actions), n'entraînant pas d'augmentation de capital.
- au titre de la conversion des OCA, il a été constaté des augmentations de capital pour un total de 1 240 886 euros assorties d'une prime d'émission de 3 459 114 euros.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

En 2017, Visiomed Group va continuer à se positionner comme un acteur de référence dans le domaine de la santé connectée et de la télémédecine en renforçant sa gamme de produits et de services. Visiomed Group entend ainsi bénéficier des évolutions législatives dans plusieurs pays, dont la France, qui donnent un cadre plus clair à cette activité promise à un bel avenir.

L'année 2017 verra ainsi le lancement du Visiocheck, première station de télémédecine portable s'adressant aux professionnels de santé et aux particuliers dans le suivi de maladies chroniques.

Parallèlement, les investissements importants réalisés en 2016 pour le développement des filiales étrangères, BewellConnect Corp et Visiomed do Brasil devraient commencer à porter leurs fruits cette année.

Enfin, Visiomed Group va chercher à renforcer également son activité d'origine en regardant toutes opportunités de croissance organique et externe lui permettant de renforcer ses réseaux de distribution.

2.5 Filiales et participations de la Société

a) Situation des filiales et sociétés contrôlées :

Au 31 décembre 2016, la société "VISIOMED GROUP" contrôle (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce) les sociétés suivantes :

- * **Société "VISIOMED"**, société par actions simplifiée au capital de 274 010 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 112, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 498 785 112 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 95,43 % ;
- * **Société "IN-PHARMA"**, société par actions simplifiée au capital de 41 500 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 112, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 487 766 784 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 100 %.

- * **Bewell Connect Corp., (BWC)**, société implantée aux États-Unis, enregistrée dans le Delaware et dont les bureaux se trouvent à Boston, Mass., contrôlée directement à 70 %.
- * **Visiomed do Brasil (VDB)**, société implantée au Brésil, enregistrée à Maringa, contrôlée directement à 90 %.

b) Situation des filiales et sociétés non contrôlées :

- * **Société Medical Intelligence Service (MIS)**, société par actions simplifiée au capital de 66 670 € dont le siège social est à PARIS (75013) – 9 avenue d'Italie, identifiée sous le numéro 795 177 146 R.C.S. PARIS, détenue à 25% ;
- * **Société Visiomed Technology (anciennement Shenzen Nexmed Technology Ltd)**, société de droit Chinois, au capital de 1 000 000 RMB dont le siège social est à SHENZHEN (Chine) – Zone 3, Ja An Science And Technology Garden, Ville de Shenzen, détenue à 10% ;

L'activité de ces sociétés a été présentée lors de notre exposé ci-dessus sur l'évolution de l'activité du groupe.

En complément, le tableau ci-après présente les résultats des filiales de la société "VISIOMED GROUP" :

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
In Pharma SAS	.	100,00%	42 241	915
Visiomed SAS	26 150	95,43%	522 194	868 714
Bewell Connect Corp.	1 000	70,00%	- 916 952	-864 241
Visiomed Technology Ltd	100 000	10,00%		
Médical Intelligence Service	1 667	25,00%	168 463	-213 348
Visiomed do Brasil	600 000	90,00%	105 216	-47 327

c) Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français représentant plus de 5%, 10%, 20%, 33,33%, 50% et 66,66% du capital ou des droits de vote, ou prise de contrôle au sens de l'article L. 233-3 :

La société Visiomed Group a pris une participation complémentaire au cours de 2016, faisant passer sa quote-part de détention dans M.I.S. de 14,29 % en 2015 à 25 % en 2016 :

- * Société Medical Intelligence Service (MIS), société par actions simplifiée au capital de 66 670 € dont le siège social est à PARIS (75013) – 9 avenue d'Italie, identifiée sous le numéro 795 177 146 R.C.S. PARIS.

2.6 Activité en matière de recherche et développement de la Société

La société Visiomed Group continue son activité de recherche et développement et d'innovation. L'équipe est composée d'un médecin, responsable scientifique, assurant la direction médicale du Groupe, accompagné d'une équipe d'ingénieurs et développeurs, internes et externes. Le montant des dépenses de Recherche et Développement qui sont activées s'élèvent à 414 446 euros en valeur brute, correspondant à des travaux effectués par des sous-traitants, et le montant des dépenses passées en charge s'élève à 2 047 K€.

3. COMPTES CONSOLIDÉS :

3.1 Périmètre de consolidation :

Bien que la Société ne soit pas tenue à consolidation, nous vous présentons et soumettons à votre approbation les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les comptes consolidés ont été établis dans le cadre de la présentation des comptes à la Bourse sur le marché Alternext, et, en conséquence, constituent des comptes complets au regard des règles et principes comptables français.

Ces comptes ont été établis selon les règles et méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés, conformément au règlement CRC n° 99-02.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels au 31 décembre 2016.

La liste des sociétés consolidées est la suivante :			2016	2015
VISIONMED SAS	Paris	Intégration globale	95,4%	95,4%
IN PAHRMA SAS	Paris	Intégration globale	100%	100%
BEWELL CONNECT CORP	Boston	Intégration globale	70%	70%
VISIONMED DO BRASIL	Maringa	Intégration globale	90%	N/A
MEDICAL INTEL. SERV.	Paris	Mise en équivalence	25%	N/A

Les sociétés du groupe In Pharma, Visiomed SAS, Bewell Connect Corp. et Visiomed do Brasil ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale, c'est-à-dire à 100% poste par poste, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires et après élimination des opérations intra-groupe.

La société Medical Intelligence Service a été consolidée pour la première fois en 2016 selon la méthode de mise en équivalence.

Société exclue du périmètre de consolidation ;

La société non consolidée présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés est la suivante ;

NOM DES FILIALES	Chiffre d'affaires	%	
		Capitaux Propres	Valeur titres / % Détenion
DIV NEXMED TECHNOLOGY 99			
SHENZEN		12 900	10%

3.2 Présentation des chiffres consolidés - Évolution de l'activité du groupe consolidé :

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 9 491 K€ en 2016, contre 10 891 K€ pour l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 9 739 K€, contre 10 967 K€ pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 23 339 K€, contre 18 969 K€ pour l'exercice précédent, et se décompose comme suit :

Achats de marchandises / matières premières et var. de stocks	4 652 274
Autres achats et charges externes	11 634 931
Impôts et taxes	119 506

Salaires et charges sociales	5 784 537
Dotations aux amortissements	395 815
Dotations aux provisions sur actifs circulants	217 288
Dotations aux provisions pour risques et charges	490 256
Autres charges	74 400

Le résultat d'exploitation consolidé est négatif pour un montant de – 13 629 795 €, contre – 8 002 615 € pour l'exercice précédent. Après un résultat financier de – 31 689 euros et un résultat exceptionnel de – 159 676 euros, l'exercice se traduit par une perte nette consolidée par groupe de – 13 412 209 €, contre – 7 282 018 € en 2015.

L'évolution de l'activité du groupe en 2016 a été exposée au point 1 du présent rapport.

3.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe consolidé :

Le groupe continue de déployer et d'étoffer en 2017 sa gamme de produits connectés. Après avoir promu au cours de l'année 2016 les applications Bewell Connect, Bewell Checkup, le Groupe a développé de nouveaux produits, comme MyECG, un électrocardiogramme portable et connecté, MyGlucio, un lecteur de glycémie connecté.

Le groupe Visiomed va mettre sur le marché un produit révolutionnaire, VISIOCHECK, la première station de télémédecine mobile et connectée au monde, de moins de 300 grammes.

Les développements des applications Bewell Connect (première version lancée en 2015), ainsi que les services associés Bewell Checkup et MyDoc (lancés tout début 2016), d'une part, et l'arrivée de nouveaux produits connectés (septembre 2016), les signatures de partenariats avec des acteurs reconnus de la santé connectée et du big data, d'autre part, permettent au Groupe Visiomed d'ambitionner de devenir le leader de la santé connectée.

Cette démarche permet à Visiomed de détenir une légitimité dans la santé augmentée et reste l'acteur de référence dans le domaine de l'électronique médicale.

De nouveaux partenariats ont été signés avec des acteurs majeurs de l'assurance santé, de la distribution dans le domaine de la santé et de l'e-santé aussi bien en France qu'aux États-Unis et de la technologie de l'information au niveau mondial.

Une nouvelle Directrice a pris la tête du département Marketing. Rompue aux métiers du digital et de la communication, son arrivée correspond en tous points au positionnement et au business model du groupe Visiomed.

Le groupe Visiomed a acquis une société basée à Paris, nommée Epiderm, spécialisée dans la téléconsultation auprès de dermatologues, ce qui évite aux patients la longue attente en la matière.

Des augmentations de capital sont intervenues post clôture au titre de :

- l'exercice des BSA attribués gratuitement aux actionnaires en 2016 ayant entraîné la création de 627 606 actions nouvelles soit une augmentation de capital de 313 803 euros, assortie d'une prime d'émission de 1 035 550 euros ;
- tirage de 300 OCABSA (au titre du second engagement – se référer au paragraphe sur les obligations convertibles en actions), n'entraînant pas d'augmentation de capital.
- au titre de la conversion des OCA, il a été constaté des augmentations de capital pour un total de

- 1 240 886 euros assorties d'une prime d'émission de 3 459 114 euros.

En février 2017, la société Visiomed Group a acquis 100% des titres de la société EPIDERM.

Un courrier a été reçu de l'administration le 2 décembre 2016, faisant état d'un avis de vérification de comptabilité au titre des années 2014 et 2015. Ce contrôle s'est conclu sans rectification

4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE :

Le conseil d'administration est resté inchangé durant l'exercice 2016.

4.1 Quitus aux organes sociaux :

Nous vous demandons de donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2016.

4.2 Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 - alinéa 4 - du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe au présent rapport les mandats, ainsi que toutes fonctions, salariées ou non, exercées au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque mandataire social.

4.3 Etat des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital :

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité données par l'assemblée générale au Conseil d'administration pour réaliser ou décider des augmentations de capital. Ce tableau fait apparaître l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

4.4 Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :

Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il décrira dans son rapport spécial.

4.5 Conventions réglementées visées à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce :

Aucune convention visée à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Il est rappelé que les conventions visées à cet article sont celles conclues directement ou par personne interposée entre, d'une part, le Directeur Général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

5. PARTICIPATION DE SALARIES AU CAPITAL SOCIAL :

A la clôture de l'exercice social 2016, aucun salarié de la Société ne détenait de participation au capital de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE) ou d'un fonds commun de placement d'entreprise.

6. RAPPEL DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS EMIS ANTERIEUREMENT PAR LA SOCIETE :

- Il est rappelé que, suivant assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2009, le Conseil d'administration, dans sa séance du 13 avril 2010, a attribué, au profit de deux salariés,

224 511 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise donnant droit de souscrire à 112 255 actions nouvelles.

Ces bons étaient exerçables à partir du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 à un prix d'exercice de 2,25 € et selon la parité d'exercice pour leurs titulaires de 2 BSPCE exercés pour 1 action nouvelle souscrite.

Suivant l'assemblée générale du 18 juin 2015, ces bons pourront être exercés, en une ou plusieurs fois, du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018 inclus, les bons non exercés au 31 décembre 2018 devenant aussitôt caducs. Les autres modalités liées à ces BSPCE restent inchangées.

- Il est rappelé que, suivant assemblée générale du 18 juin 2015, le Conseil d'administration, dans sa séance du 30 juillet 2015, a émis 400 000 bons de souscription d'actions de la Société ("BSA") donnant droit de souscrire à 400 000 actions nouvelles.

Les BSA seront exerçables à tout moment et au plus tard le 31 décembre 2021 inclus.

7. AJUSTEMENT DES BASES DE CONVERSION ET DES CONDITIONS D'EXERCICE DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL DE LA SOCIETE

Par décision du conseil d'administration du 21.10.2016, agissant sur délégation de compétence de l'AG du 29.9.2016, il a été procédé, comme rappelé à l'article 1.2 (§ Opérations en capital) ci-dessus, à l'attribution gratuite aux actionnaires des BSA²⁰¹⁶.

Compte tenu de cette émission et conformément aux mesures de protection stipulées aux Contrats d'Émission du 6 août 2015 et du 11 avril 2016 amendé le 3 mai 2016, régissant les BEOCABSA, les OCA et les BSA existants au 21.10.2016, seule la parité d'exercice des BSA détachés existants à cette date a été ajustée (l' "Ajustement") comme suit :

- le Warrant Exercise Ratio, tel que défini dans les Contrats d'Émission, sera porté en conséquence de 1,00 à 1,015.

Ainsi en cas d'exercice de l'intégralité des BSA détachés concernés, 37 930 actions complémentaires de 0,50 € de nominal pourront être souscrites, sans versement complémentaire.

8. PRETS A MOINS DE DEUX ANS CONSENTIS PAR LA SOCIETE A DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A DES LIENS ECONOMIQUES

En dehors des prêts consentis à des filiales, aucun prêt de moins de deux ans n'a été consenti par la Société à des entreprises avec lesquelles la société a des liens économiques.

9. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE :

En application de l'article L. 233-13 du Code de commerce, sont mentionnées en annexe au présent rapport, l'identité des personnes physiques ou morales détenant, au 31 décembre 2016, directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la Société. Cette annexe fait également apparaître les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Nous vous indiquons en outre qu'aucune des sociétés contrôlées par la société "VISIONMED GROUP" ne détient d'action dans le capital de la Société.

Les actions VISIOMED GROUP détenues par la Société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale du 15 juin 2011, et renouvelé lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2016, sont indiquées dans le tableau figurant en annexe. Ces actions sont gérées pour compte par la société "PORTZAMPARC", Nantes.

10. RECAPITULATIF DES OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE :

En application de l'article 223-26 du Règlement de l'AMF et de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons que Monsieur Eric SEBBAN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, a procédé, sur le marché en 2016, à l'achat de 700 titres pour une valeur de 2 623 euros et n'a réalisé aucune vente de titres de la société VISIOMED GROUP et Monsieur Olivier HUA, Directeur Général Délégué, a procédé, sur le marché en 2016, à l'achat de 9 000 titres pour une valeur de 28 440 euros et n'a réalisé aucune vente de titres de la société Visiomed Group.

11. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL DE LA SOCIETE :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Actions composant le capital en début d'exercice	9 654 138	1,50	14 481 207
Augmentations de capital OCA (jusqu'au 20/10/2016)	2 108 990	1,50	3 163 485
Augmentations de capital BSA (jusqu'au 20/10/2016)	980 000	1,50	1 470 000
Réduction de capital (nominal) (21/10/2016)		1,00	-12 743 128
Augmentations de capital OCA (après le 21/10/2016)	821 503	0,50	410 752
Actions composant le capital en fin d'exercice	13 564 631	0,50	6 782 315,50

Au 31 décembre 2016, le capital social s'élève à 6 782 315,50 €. Il est composé de 13 564 631 actions d'une valeur nominale de 0,50 euros chacune.

12. EVOLUTION DU TITRE - RISQUE DE VARIATION DE COURS :

Au cours de l'année 2016, 69 555 365 actions de la Société ont été échangées sur le marché ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris.

Le cours, qui cotait 5,78 € au 31 décembre 2015, ressort à 2,27 € à la fin de l'exercice 2016.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 1,87 €, le 7 décembre 2016, et le cours le plus haut à 5,92 €, le 6 janvier 2016

La capitalisation boursière à la fin de l'exercice 2016 ressortait à 30,8 M €.

13. ANNEXES :

Afin de compléter votre information, figurent en annexe au présent rapport :

- le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices ;
- le tableau faisant apparaître les résultats consolidés du groupe au cours des 5 derniers exercices ;
- la liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux ;

- les renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle ;
- l'état des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital ;
- la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ;
- l'information relative au programme de rachat d'actions.



PARIS, le 21 avril 2017

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

**Mandats et fonctions (salarées ou non) exercés au sein de la Société, des sociétés du groupe
et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères de chaque mandataire social
au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Nom	Fonctions au sein de la société "VISIONED GROUP"	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés	
		Société	Mandat ou fonctions
Gilles SOUFFIR	Administrateur	VISIOMED S.A.S.	Administrateur
Ghislaine ALAJOUANINE	Administrateur Salarie	GALA Group	Présidente
		SDL Journal Le Monde	Administrateur
Olivier HUA	Administrateur Directeur Général Délégué	Bewell Connect Corp.	Directeur
Eric SEBBAN	Président du Conseil d'administration Administrateur Directeur Général	VISIOMED S.A.S.	Président
		Bewell Connect Corp.	Président
		Visiomed do Brasil	Président

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al. 3 du Code de commerce, sont indiqués ci-dessous les mandats ainsi que toutes fonctions (salarées ou non) exercés au sein de la Société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces françaises ou étrangères, par chaque mandataire social.

Seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce

	Au 31 décembre 2016		Au 31 décembre 2015	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Eric SEBBAN	5,25%	10,49%	7,36%	13,72%
Public + Divers	94,75%	89,51%	92,64%	86,28%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

**DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE
D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

(Délégations utilisées au cours de l'exercice écoulé et délégations en cours à la date du présent rapport)

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Utilisation de la délégation
18/06/2015	<p>Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement, dans la limite du plafond nominal global de 1 350 000 €, des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux.</p> <p>Délégation valable 38 mois.</p>	<p>Le Conseil d'administration a procédé, lors de ses réunions du 7 octobre 2016 et du 26 décembre 2016 à l'attribution gratuite de 40 000 actions ordinaires.</p>
18/06/2015	<p>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre, dans la limite du plafond nominal global de 15 000 000 € (18^{ème} résolution), des instruments financiers composés de titres de créances obligataires donnant accès au capital de la Société auxquels sont attachés des bons, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	<p>Le Conseil d'administration a procédé, lors de sa réunion du 11 avril 2016, à l'émission de 600 BEOCABSA.</p>
29/09/2016	<p>Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 15 000 000 €, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, dans le cadre du dispositif TEPA et conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	<p>Néant</p>
29/09/2016	<p>Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'un placement privé.</p> <p>Délégation valable 18 mois.</p>	<p>Néant</p>

29/09/2016	<p>Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre au public)</p> <p>Délégation valable 18 mois</p>	
29/09/2016	<p>Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</p> <p>Délégation valable 26 mois</p>	
29/09/2016	<p>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions de la Société (les "BSA"), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes.</p> <p>Délégation valable 18 mois</p>	
29/09/2016	<p>Délégation de compétence au profit du conseil d'administration aux fins d'attribution gratuite de bons d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société avec bons de souscription d'actions ordinaires nouvelles attachés (OCABSA) pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de DOUZE MILLIONS D'EUROS (12 000 000€) avec un montant nominal maximum d'augmentation de capital de vingt-quatre millions d'euros (24 000 000 €) sur conversion des obligations convertibles et/ou sur exercice des bons de souscription d'actions détachables ; autorisation de la ou des augmentations de capital correspondantes et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux émissions précitées au profit d'une personne dénommée.</p> <p>Délégation valable 18 mois</p>	<p>Le Conseil d'administration a procédé, lors de sa réunion du 7 octobre 2016, à l'émission de 1 200 BEOCABSA.</p>

29/09/2016	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des instruments financiers composés de titres de créances obligataires donnant accès au capital de la Société auxquels sont attachés des bons, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce Délégation valable 18 mois	
29/09/2016	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre gratuitement, au profit des actionnaires, des bons de souscription d'actions). Délégation valable 26 mois	Le Conseil d'administration a procédé, lors de sa réunion du 21 octobre 2016, à l'émission de 4 677 660 BSA gratuits.

Information sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société

A fin 2015, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2015 :	418 924 €
- à échéance du 15 janvier 2016 :	139 482 €
- à échéance du 31 janvier 2016 :	283 478 €
- à échéance du 29 février 2016 :	153 553 €
- à échéance du 15 juin 2016 :	1 762 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues)	376 875 €
Total égal à	1 374 084 €

A fin 2016, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2016 :	2 079 415 €
- à échéance du 15 janvier 2017:	271 888 €
- à échéance du 31 janvier 2017 :	474 013 €
- à échéance du 15 février 2017 :	5 000 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues)	373 365 €
Total égal à	3 203 681 €

Ces données comprennent aussi les fournisseurs d'immobilisations.

Information sur le programme de rachat d'actions

Conformément à l'article L. 225-211 alinéa 2 modifié du Code de commerce, nous vous informons des actions acquises et vendues par la Société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par les assemblées générales du, du 18 juin 2015 et du 29 septembre 2016:

Achats de titres					Ventes de titres				
Mois 2016	Titres	Cours		Valorisation	Mois 2016	Titres	Cours		Valorisation
		Achat	Dernier cours				Vente	Dernier cours	
janv-16	119 345	4,96	4,58	592 312	janv-16	113 317	4,94	4,58	559 397
févr-16	91 760	4,28	4,23	392 952	févr-16	107 364	4,32	4,23	464 102
mars-16	39 569	4,05	3,82	160 057	mars-16	39 300	4,11	3,82	161 422
avr-16	55 642	3,47	3,11	193 045	avr-16	45 167	3,55	3,11	160 353
mai-16	45 873	2,87	2,84	131 800	mai-16	36 127	2,93	2,84	105 873
juin-16	32 390	2,71	2,39	87 860	juin-16	25 370	2,84	2,39	71 996
juil-16	34 151	3,04	3,46	103 722	juil-16	46 094	3,01	3,46	138 858
août-16	45 157	3,26	3,06	147 421	août-16	41 052	3,32	3,06	136 456
sept-16	26 602	2,85	2,65	75 907	sept-16	26 141	2,90	2,65	75 756
oct-16	16 980	2,37	2,17	40 191	oct-16	11 402	2,38	2,17	27 098
nov-16	15 205	2,10	2,06	31 943	nov-16	18 285	2,13	2,06	39 021
déc-16	13 267	2,09	2,27	27 719	déc-16	24 631	2,14	2,27	52 615

De plus, au 31 décembre 2016, le nombre d'actions propres détenues par la société Visiomed Group était de 25 535 actions.

SOCIETE VISIONED GROUP
Résultats financiers des cinq derniers exercices

	2012	2013	2014	2015	2016
A - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
1. Capital social (en €)	11 017 448	5 437 845	6 777 885	14 481 207	6 782 316
2. Nombre d'actions	2 754 362	3 625 230	4 518 590	9 654 138	13 564 631
B - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (EN €)					
1. Chiffres d'affaires hors taxes	3 092 864	3 327 300	4 781 884	4 610 320	4 337 644
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 379 144	-2 055 827	-1 991 825	-7 200 530	-12 362 139
3. Impôts sur les bénéfices	0	0	14 672	80 000	444 069
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 832 003	-2 549 681	-2 389 157	-7 474 586	-13 030 419
6. Résultat distribué	0	0	0	0	0
C - RESULTAT PAR ACTION (EN €)					
1. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,86	-0,69	-0,44	-0,75	-0,91
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1,03	-0,86	-0,53	-0,77	-0,96
3. Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - PERSONNEL					
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	25	25	26	39	40
2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en €)	1 197 744	1 140 123	1 423 212	2 149 928	2 408 759
3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	510 911	457 008	557 070	868 142	966 751

GROUPE VISIONED

Résultats financiers des cinq derniers exercices

	2012	2013	2014	2015	2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (en €)	11 017 448	5 437 845	6 777 885	14 481 207	6 782 315
Nombre d'actions	2 754 362	3 625 230	4 518 590	9 654 138	13 564 631
OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (EN €)					
Chiffres d'affaires hors taxes	13 731 737	11 268 303	13 306 682	10 890 771	9 490 757
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 922 570	-2 104 684	-1 667 139	-6 885 729	-12 870 697
Impôts sur les bénéfices	-1 030	-1 883	711	88 875	444 069
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 805 866	-2 607 952	-2 597 586	-7 282 018	-13 412 209
RESULTAT PAR ACTION (EN €)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-1	-1	0	-0,71	-0,95
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1	-1	-1	-0,75	-0,99
Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	83,00	77,00	79	97	94
Montant de la masse salariale de l'exercice (en €)	3 212 638	2 660 155	2 866 900	3 521 047	4 245 901
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 277 786	1 030 225	1 072 104	1 291 720	1 538 637